



**ELEVAGES**  
SANS FRONTIÈRES

DIAMOND  
★  
0.15 MW  
STAR



# RAPPORT FINANCIER

2020/2021

# MOT DE LA TRÉSORIÈRE

**Geneviève Tiers**  
**trésorière d'Elevages sans frontières**



L'année A21 (juillet 2020- juin 2021) est une année dense, qui s'est bien réalisée et qui se termine par un résultat positif. C'est une source de satisfaction pour l'ensemble du Conseil d'Administration et de l'équipe.

Nos ressources ont progressé de + 8 % pour deux raisons :

- une augmentation des ressources collectées auprès du public de 3,2% et je remercie nos donateurs qui répondent fidèlement à nos appels. Le nombre de prélèvements mensuels est en hausse ce qui nous permet d'avoir une rentrée plus régulière et sûre pour assurer la réalisation de nos projets.
- de nouveaux financements publics ont été acquis pour 2 projets, ce qui nous permet d'atteindre 10% de subventions publiques.

Le suivi des dépenses se fait tout au long de l'année, sur la base du budget prévisionnel voté lors de l'Assemblée Générale. L'augmentation forte des dépenses pour cette année était donc planifiée et liée aux éléments marquants suivants :

- le rattrapage du retard de l'année précédente sur certains projets dû à la Covid-19. Nous avons utilisé entièrement les fonds dédiés créés l'an dernier à cet effet ;
- le lancement d'un 2ème projet sur financement AFD et donc plus conséquent en termes de budget.

Nous avons également fait le choix de renforcer notre service administratif et financier par l'embauche d'un contrat en alternance dans l'idée de consolider ce poste progressivement. Ce recrutement a comme enjeu de renforcer le suivi financier mensuel des projets, d'assurer le respect des échéances et de répondre aux demandes de plus en plus précises et exigeantes de nos bailleurs financiers. Certes, cela augmentera nos dépenses de fonctionnement, mais ce choix est indispensable selon mon avis de trésorière : avec un budget croissant, notre association doit conserver le même professionnalisme et assurer sa pérennité.

Pour terminer, je partage avec vous le fait qu'Elevages sans frontières applique, en complément du Plan Comptable Général (PCG), le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 Décembre 2018 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. De ce fait, les présentations du bilan et du compte de résultat sont légèrement différentes de celles des années précédentes, car conformes à ce nouveau cadre.

Vous trouverez ainsi dans ce rapport financier la présentation de notre bilan au 30 juin 2021, ainsi que le détail et les explications du compte emplois et ressources de l'année clôturée de (juillet 2020 - juin 2021), le CROD (Compte de Résultat par Origine et Destination).

## Notre modèle socio-économique

.....

Elevages sans frontières mobilise principalement des dons issus de la générosité du grand public, afin de réaliser les missions sociales en France et à l'étranger. Sur l'année budgétaire A21, la collecte grand public représente 80% des ressources. Ce modèle économique assure l'indépendance de l'association et permet une forte capacité de réactivité et d'adaptation. C'est donc un atout fort pour Elevages sans frontières. Cette collecte auprès des donateurs facilite également l'obtention de financements auprès de bailleurs publics comme privés (Fondations, Agence Française de Développement, etc.) exigeant un apport de co-financements. Ce sont ainsi 278 K€ qui ont été obtenus cette année par des subventions publiques ou privées.

Il faut noter que pour la première année, les fonds publics représentent 10% des ressources ce qui constitue, avec les Fondations qui sont à 6%, une diversification des ressources et une visibilité pluriannuelle intéressantes.

La mobilisation des bénévoles est également fondamentale dans l'organisation, puisqu'elle permet à ce jour une gestion interne des dons : les bénévoles assurent l'ouverture, l'enregistrement des dons et la mise sous pli des courriers destinés aux donateurs. L'articulation de ces ressources participe à la solidité de l'association.

L'ensemble de ces ressources sont mobilisées pour mettre en œuvres des projets principalement en Afrique de l'Ouest ainsi qu'au Maroc et à Haïti. Ces projets sont mis en œuvre en partenariat avec des structures locales, par des engagements de coopération sur du long terme et une forte implication d'ESF dans la conception, le suivi régulier et jusqu'à l'évaluation et la capitalisation des actions.

# RESSOURCES PAR ORIGINE

Juillet 2020 - juin 2021

RESSOURCES PAR ORIGINE	MONTANT EN €	%	RESSOURCES GÉNÉROSITÉ A21
<b>RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU GRAND PUBLIC</b>	<b>1 399 869</b>	<b>80 %</b>	<b>1 399 869</b>
Cotisations sans contrepartie	340		340
Dons	1 388 708		1 388 708
Ecoles	3 709		3 709
Mécénat	7 112		7 112
MICROCRÉDIT EN ANIMAUX	25 000	1 %	
PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	114 620	7 %	
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	167 031	10 %	
REPRISE DE PROVISIONS	5 642	0 %	
UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	39 000	2%	
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 751 162</b>		<b>1 399 869</b>
CONTRIBUTION VOLONTAIRE - Bénévolat	5 928		
<b>TOTAL GÉNÉRAL INCLUANT LES VALORISATIONS</b>	<b>1 757 090</b>		

## Les éléments marquants de la collecte de fonds

.....

**Une collecte solide qui poursuit sa progression**

> Les ressources issues de la générosité du public poursuivent

leur progression avec une augmentation de +3%. L'enjeu de convaincre de nouveaux donateurs reste bien réel afin d'assurer une croissance à long terme et de préserver notre indépendance et capacité d'intervention. Rq : depuis la réforme du plan comptable, cette rubrique intègre les cotisations des membres, ainsi que le mécénat d'entreprise.

## > Le microcrédit en animaux

Il reste valorisé et permet de mieux suivre l'impact du "Qui reçoit... Donne" dans notre capacité d'action. Ce montant relativement faible cette année s'explique par le lancement de 2 projets bovins, pour lesquels le QRD est plus long à mettre en place et à rembourser. Enfin, le montant est calculé en multipliant le nombre d'animaux donnés aux bénéficiaires grâce aux remboursements du QRD, par la valeur d'achat locale.

## > Les produits non liés à la générosité du public

A la suite de la réforme comptable, cette rubrique est composée de ce qui était auparavant les « subventions privées » et les « autres produits : financiers et exceptionnels, etc... ».

ESF bénéficie de la confiance de partenaires financiers privés et publics pour intervenir sur des enjeux communs : la souveraineté alimentaire, l'autonomie des femmes, la promotion de pratiques agro écologiques, grâce à une gestion de projets basée sur une programmation pluriannuelle et un rapportage rigoureux. Tous nos partenaires privés ont poursuivi voire renforcé leur soutien : le CFSI - Fondation de France, les Fondations Lord Michelham Of Hellingly, RAJA Danièle-Marcovici et AnBer, les Fonds de dotation Bien nourrir l'Homme et Seed Foundation, l'association CDC Développement Solidaire.

La part de ces ressources diminue sur A21 car le Fonds de dotation ESF n'a pas

été sollicité, au vu de l'augmentation des financements des Fondations (+5%).

## > Les subventions publiques

L'Agence Française de Développement (AFD) a poursuivi son financement triennal du programme « Or Gris des Savanes » au Togo. La coopération avec les bailleurs publics s'est renforcée avec une deuxième contractualisation avec l'AFD pour le cofinancement du projet « Lait des collines de Lascahobas » en Haïti et une subvention de l'Organisation Internationale de la Francophonie pour le projet « Imik S'Imik » au Maroc. Les ressources d'origine publique atteignent ainsi 10%, permettant de rendre effective la volonté d'ESF de diversifier ses ressources, notamment pour augmenter les ressources pluriannuelles.

## > Les provisions et fonds dédiés

Comme expliqué en introduction, l'année A21 a permis le rattrapage du retard lié à la pandémie de Covid-19 en mobilisant les fonds dédiés créés en fin d'exercice précédent. Cette reprise de fonds dédiés et provisions expliquent en partie la forte augmentation des ressources sur cet exercice, en rebond d'un léger ralentissement de l'activité en A20.

## > La valorisation du bénévolat

Cela remonte progressivement, grâce au retour des bénévoles dans les locaux de l'association. Le montant reste calculé sur la même base, à savoir le nombre d'heures passées par les bénévoles dans des actions de soutien à ESF valorisées au SMIC horaire.

# EMPLOIS PAR DESTINATION

Juillet 2020 - juin 2021

EMPLOIS	MONTANT EN €	%	AFFECTATION GÉNÉROSITÉ A21
<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 109 127</b>	<b>63 %</b>	<b>833 439</b>
Missions sociales en France	74 296	4 %	73 796
Missions sociales à l'étranger	1 009 831	58%	759 643
<i>Réalisation des partenaires</i>	772 114		
<i>Réalisation ESF en direct</i>	237 717		
Microcrédit en animaux	25000	1%	
<b>RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>473 240</b>	<b>27 %</b>	<b>452 025</b>
Appel à la générosité du public	445 607	25%	432 892
Recherche de fonds privés - publics	27 633	2%	19 133
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>152 352</b>	<b>9 %</b>	<b>102 352</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 734 719</b>		<b>1 387 816</b>
Dotation aux provisions et dépréciations	4 390		
Excédent de ressources de l'exercice	12 053		12 053
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 751 162</b>		<b>1 399 869</b>
Evaluation des contributions volontaires en nature	5 928		

**TOTAL GÉNÉRAL INCLUANT LES VALORISATIONS**

**1 757 090**

## Les éléments marquants sur les emplois

### > Missions sociales

Le rattrapage du retard Covid de A20 et la mobilisation des fonds dédiés augmentent fortement le montant des missions sociales (+19%). Le démarrage d'un gros projet sur Haïti contribue également à cette augmentation.

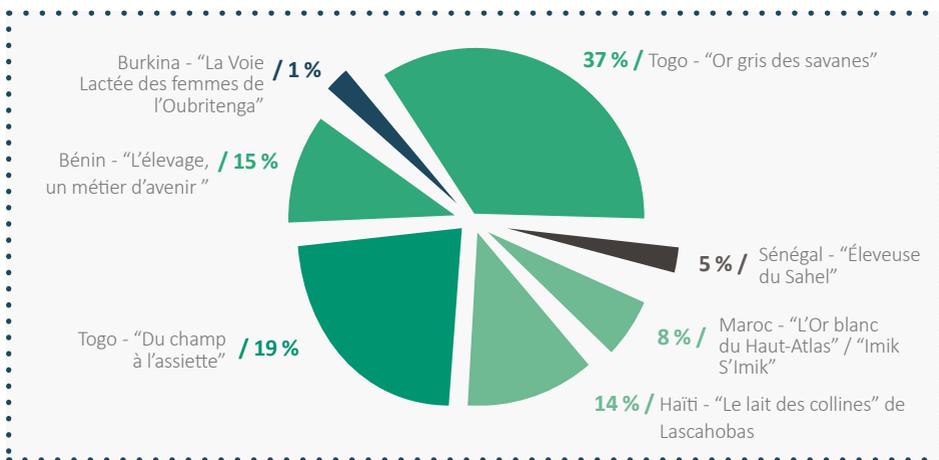
La répartition des affectations des ressources sur les différents projets est présentée ci-dessous.

### > Répartition géographique des engagements

La répartition de nos engagements sur le terrain varie d'une année sur l'autre, en fonction du cycle de vie des projets.

Ainsi, Haïti mobilise plus de moyens que l'année précédente, suite au lancement du projet « Le Lait des Collines » sur financement AFD. De même au Maroc, le projet « Imik S'Imik » relance la dynamique de projet autour d'Ouarzazate. En fin de projet pour les « Eleveuses du Sahel »

au Sénégal, le montant affecté est en diminution. Au Burkina, le projet « Voie Lactée » a demandé du temps pour se lancer et s'adapter à la grande vulnérabilité des éleveurs, mais il est désormais sur les rails. Le projet « Or Gris des Savanes » au Togo reste le projet le plus conséquent en termes de budget et l'année A21 était une année de fort investissement. Le projet « Du Champ à l'Assiette » a su relancer rapidement la dynamique après plusieurs mois d'interruption pendant la pandémie. Et enfin, au Bénin, « Eleveurs, un métier d'avenir » est dans sa dernière année et sera suivi du projet « Filières vertes », dans la continuité en termes de budget et d'actions.

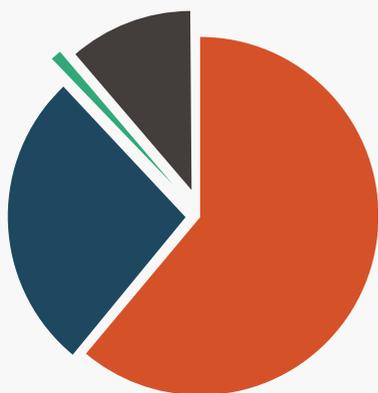


> **La valorisation du microcrédit en animaux** se retrouve également du côté des emplois. Elle correspond au fait que les animaux remboursés et indiqués en ressources sont redistribués. Comme expliqué ci-dessus, l'année A21 est plutôt une année creuse. Les prévisions A22 sont à la hausse, avec de la valorisation d'animaux prévue pour le Champs à l'assiette- Togo, peut-être dans le projet Voie Lactée-Burkina Faso et dans le projet Envol des femmes-Maroc.

> **Les frais de collecte** connaissent une baisse due principalement à une promotion faite par La Poste sur les envois papier durant la pandémie de Covid-19, ainsi qu'à la recherche d'économie des coûts de fabrication et à un envoi de mailing en moins dans l'année. Ces dépenses sont chaque année prévues et planifiées dans un plan de développement suivi rigoureusement pour ne pas faire de dépenses inutiles. Ces dépenses visent à attirer de nouveaux donateurs et à fidéliser les soutiens en diversifiant les canaux de communication pour toucher un plus large public.

> **Les frais de fonctionnement** sont en légère hausse en valeur absolue mais restent constants en pourcentage. Ces frais intègrent les prestations mobilisées pour la refonte du plan stratégique, ainsi que le positionnement d'ESF sur le mécénat d'entreprises. Dans cette rubrique sont également inclus les coûts des installations informatiques (serveur, protections antivirus, etc.) qui permettent aux équipes d'ESF de pouvoir travailler à distance et entre territoires plus facilement, tout en assurant la protection de nos données.

## AFFECTATION DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



**60 %** Missions sociales

**32 %** Recherche de fonds

**7 %** Fonctionnement

**1 %** Excédent de ressources de l'exercice

# BILAN AU 30 JUIN 2021

ACTIF			PASSIF		
	N	N - 1		N	N - 1
Immobilisations incorporelles	10 920		Fonds associatifs sans droit de reprise	300 262	300 262
Immobilisations corporelles	293 653	296 595	Report à nouveau	159 397	150 594
Immobilisations financières	47 164	46 828	Résultats de l'exercice	12 053	8 803
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>351 737</b>	<b>343 423</b>	<b>Total Fonds propres</b>	<b>471 712</b>	<b>459 659</b>
Créances	179 035	43 117	<b>Total Provision</b>		<b>5 642</b>
Comptes épargnes	205 561	152 108	<b>Total Fonds dédiés</b>		<b>39 000</b>
Comptes titres / DAT	50 000	50 000	Emprunt auprès des banques	68 036	80 782
Banque	25 882	35 232	Dettes Fournisseurs	74 126	85 941
Caisse	1 624	530	Dettes sociales	56 440	54 564
<b>Total actif circulant</b>	<b>462 102</b>	<b>280 986</b>	<b>Total dettes</b>	<b>198 602</b>	<b>221 287</b>
Charges constatées d'avance	138 632	111 596	Produits constatés d'avance	282 155	10 417
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>952 469</b>	<b>736 005</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>952 469</b>	<b>736 005</b>

# Bilan

.....

Le total du bilan d'Elevages sans frontières s'élève à 952 469 € au 30 juin 2021, en hausse de 216 464 € par rapport à l'année précédente, suite au changement de calcul des créances et produits constatées d'avance (cf. ci-dessous) et la signature d'une nouvelle convention pluri annuelle cette année.

## > Actif

Les immobilisations incorporelles correspondent à la moitié de la dépense du site internet. Les autres immobilisations restent constantes (maison et immobilisations financières).

Les créances incluent désormais les montants totaux dus par les bailleurs, en se basant sur les montant indiqués dans les conventions. Le principal changement par rapport aux années précédentes est l'inclusion dans ce montant des conventions pluriannuelles de l'AFD.

Enfin, les charges constatées d'avance correspondent aux sommes versées aux partenaires de mise en œuvre des projets et non exécutées sur A21 mais sur A22.

## > Passif

Les fonds propres de l'association avant affectation du résultat s'élèvent à 459 659 €. L'affectation du résultat de 12 053 € au report à nouveau sera proposé par le CA lors de l'Assemblée générale.

Il n'y a pas de fonds dédiés ou de provision cette année et la totalité des fonds dédiés mis en place suite au Covid sur A21 a été mobilisée sur l'exercice.

L'emprunt auprès des banques pour l'achat des bureaux poursuit sa diminution au rythme des remboursements.

Le montant des dettes inclut le remboursement d'une avance de trésorerie faite par AVSF sur le projet « Eleveuses du Sahel » au Sénégal.

Les produits constatés d'avance (PCA) sont en très forte hausse car leur mode de calcul a changé. Le montant des conventions étant en hausse et leur durée plus souvent pluriannuelle, ESF enregistre en PCA les montants totaux des conventions, répartis au prorata du temps sur la durée totale du projet. Ils reflètent ainsi la part croissance de nos conventions pluriannuelles et la sécurisation de nos engagements sur plusieurs années.

## Politique de réserve

Le fonds de roulement de l'association représente 14% de son budget, ce qui permet de couvrir 1.7 mois d'activité et 6.6 mois de charges fixes. Le fonds

de roulement est en relative baisse car le projet Or Gris, financé par l'AFD, est en fin de projet donc en fin de financement et la phase II est en cours d'instruction. Ces ratios sont bons mais nous restons très attentifs au maintien de la bonne santé financière de l'association.

### CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice A21 (juillet 2020 – juin 2021) sont certifiés par le Cabinet Méthode Conseil Management, représenté par Mme Marie-Claude MIGNON, Commissaire aux comptes d'Elevages sans frontières.

### PUBLICATION DES COMPTES

Le rapport financier ainsi que le rapport de la Commissaire aux comptes et les annexes sont mis en ligne sur le site internet d'Elevages sans frontières après l'Assemblée Générale.





## **ELEVAGES SANS FRONTIÈRES**

41 rue Delerue, 59 290 Wasquehal

☎ +33.3.20.74.83.92 @ [www.elevagessansfrontieres.org](http://www.elevagessansfrontieres.org)